

Habilitation électrique BP BR Photovoltaïque

Modalités pédagogiques

Durée : 14 heures, 2 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 6 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'intervenir sur des installations photovoltaïques en toute sécurité tout en respectant les différentes normes.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Exécuter en toute sécurité des interventions sur des installations photovoltaïques
- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- S'approprier les principes des normes NF C 15 712-1 et C15 712-3

Public visé et Prérequis

Public visé :

Personnel intervenant sur des systèmes photovoltaïques et électricien chargé d'assurer des interventions d'entretien, et des opérations de consignation d'ordre électrique en basse tension sur des installations photovoltaïques

Prérequis :

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré (BT) sur les ouvrages ou les installations électriques.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Présentation de la réglementation

Les risques électriques

- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension

EASY B4U - PASSPRO

86 rue Pierre et Marie Curie 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Courriel : contact@passpro.fr – Tél : 09.51.04.21.45

N° d'enregistrement 76 66-02012-66 Auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 821 373 677 00029 - Ape : 7022Z

Référence PROG4 – Version D

L'habilitation

- Description du principe de l'habilitation électrique
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Après-midi

Rôle et fonctions

- Rôle et limites du titre BP et BRP
- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Analyse des étapes de consignation
- Description des séquences de mise en sécurité
- Rédiger une analyse des risques
- Identifier les limites et les zones d'environnement

Jour 2

Matin

Les équipements de protection

- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs (EPC)
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuels (EPI) appropriés
- Rappel des fonctions des matériels et appareillages électriques
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Maîtriser la manipulation de matériel

- Savoir identifier les installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP

Après-midi

Identification des risques

- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Mise en situation

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Étapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur.

Matériel requis : panneaux photovoltaïques et d'équipement de protection.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en électricité tertiaire et industrielle depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Un titre d'habilitation sera remis à l'employeur

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Avis et titre prérédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.